

Conseil scientifique INSB

3 juin 2013

Intervention de Catherine JESSUS, Directrice de l'INSB

Catherine JESSUS fait un bref rappel de son parcours au CNRS. Elle est DR CNRS, a dirigé pendant 10 années une UMR CNRS-Paris VI à Jussieu. Ses recherches scientifiques sont consacrées aux mécanismes du contrôle des divisions méiotiques de l'oocyte. Elle a siégé 2 fois en section du comité national et a été membre nommée du conseil de département SDV.

Le partenariat avec l'université est important, la mixité chercheur-enseignant-chercheur est importante, cela vient sans doute du fait d'être hébergé par une université.

Qu'est que la Biologie au CNRS, quelle est sa spécificité par rapport aux autres organismes et institutions ?

Il y a une Biologie au CNRS qui est distincte, ce n'est pas une distinction par rapport au fondamental. On n'est pas une recherche amont de quelque chose, on est libre, on peut s'interroger et répondre aux questions. Si il y a un bassin d'applications tant mieux, sinon ce n'est pas grave.

La prise de risque est essentielle. Notre système de recherche couvre plusieurs dizaines d'années, profitons-en pour faire de la prise de risque.

Il faut privilégier les relations avec les autres disciplines, car l'interdisciplinarité est une difficulté au CNRS, il faut mieux l'exploiter.

CJ crois aux échanges, à la discussion, crois à la notion de laboratoire. Des équipes, oui, mais la structure doit être un maillage scientifique avec un vrai projet scientifique.

Corollaire de tout ça : le soutien de base ne doit pas être virtuel. La distribution de ce soutien doit être fait au mieux par le DU en fonction du projet scientifique et ne doit pas être une simple règle de 3.

La notion de site est importante, quelles sont les relations d'une unité avec les autres ? Il faut promouvoir la dynamique de site et le partenariat avec les universités.

La richesse du CNRS est constituée par ses personnels. Le recrutement à long terme doit être préservé. On doit réfléchir au recrutement jeune.

Les plates-formes sont devenues un problème depuis la fin du subventionnement des IFR. Il y a un problème de coût, on ne peut pas fonctionner en coût complet.

CJ a été effondrée en découvrant la faiblesse incroyable de l'INSB pour 2013, en ce qui concerne l'humain. La situation est catastrophique.

Il faut, cependant, lutter, progresser.

Le CSI-INSB n'était pas saisi, jusqu'à présent, du fonctionnement du CNRS, mais fonctionnait comme un club. Il faut lui redonner une fonction de conseil. Il faut des allers retours dynamiques avec des missions de réflexion.

Le CSI-INSB doit alerter la direction sur des fonctionnements du CNRS qui peuvent être déficients.

CJ ne fera pas des choses contre ses convictions.

La situation de l'emploi ITA à l'INSB est catastrophique :

2011 : 67 recrutements

2012 : 40

2013 : 20 (normalement -13)

En septembre 2012 le dialogue de gestion faisait état de 550 demandes par les DU dont 220 prioritaires.

L'INSB a été très impacté par la loi Sauvadet. En ce qui concerne les CDD sur subvention d'état, il n'est plus possible d'en recruter. Le volant possible de recrutement (16.6) est absorbé par les CDD affectés aux ATIPE. L'INSB ne peut plus répondre aux situations d'urgence. Les vacances ne peuvent résoudre ce problème car elles sont contingentées en terme horaire.

Pour les recrutements hors subvention d'état (type ANR), on signe sur 3 ans et on analyse la situation au bout de ces 3 années. Le traitement des dossiers se fait au cas par cas. Actuellement, il y a 80% de renouvellement des CDD. Le problème se situe à 5 ans car la loi dit qu'on doit proposer un CDI, à l'endroit où tu es après 6 ans de CDD au cours des 8 dernières années. Il n'y a donc plus de pilotage par l'organisme en termes d'affectation et de concours. Si on renouvelle à 3 ans, il faut que ce soit avec une perspective de carrière, pas nécessairement au CNRS.

Le CNRS n'a pas vocation à intégrer tous les post-docs, mais doit réfléchir en termes de formation.

CJ revient ensuite sur le débat CNRS-INSB vs INSERM. CJ est troublée quant à la structure AVIESAN. Il y a un problème de confusion INSERM-AVIESAN. En effet, les directeurs d'institut INSERM sont soit directeur ou directeur adjoint ITMO et les intitulés des instituts INSERM sont collés sur les ITMO.

Tant qu'à AVIESAN, on y fait que discuter, échanger et parler des orientations, cela va. Mais si, des fonds et des personnels sont alloués, cela ne va plus. AVIESAN est la seule alliance dont la présidence n'est pas tournante et donc occupée par le directeur de l'INSERM. Le CS INSERM a demandé au président (INSERM) d'AVIESAN que deux de ses membres participent à chaque ITMO. Or, un ITMO est constitué d'un président qui s'entoure d'experts. Si les ITMO acceptent des représentants du CS INSERM, il faut qu'il y ait des représentants de tous les autres organismes et institutions.

Les alliances ont été missionnées par la ministre G. FIORASO

1. Définir les enjeux scientifiques des années à venir
2. Aider à la programmation ANR
3. Réfléchir à leur propre gouvernance

En ce qui concerne les concours CR CNRS vs INSERM, il n'y a pas de négociations pour les admissions lorsque qu'un candidat est admis dans les deux organismes. Il peut y avoir concertation sans incitation en fonction d'une affectation dans une unité CNRS vs INSERM. Il faut cependant savoir que l'INSERM alloue 20 000 euros/an pendant deux ans à un nouveau recruté affecté dans un laboratoire INSERM. Dans

les sections 24 et dans une moindre mesure 27 du CNRS ou les candidats éligibles le sont également à l'INSERM, on risque de perdre de bons chercheurs.

Questions à se poser

Comment évoluent les unités CNRS. Qu'est-ce que est possible en taille, comment maintenir une dynamique. La vraie question est qu'est-ce qu'on veut faire et comment veut-on travailler ensemble. Quelle notion d'équipe vs unité ? Quel type d'interdisciplinarité pour la biologie ? Avec des hôtels à projet qui semblent s'effondrer (on va en fermer quelques-uns). Il existe, il est vrai une mission pour l'interdisciplinarité au CNRS, mais elle s'occupe principalement des PEPS.

L'évaluation

Pour l'évaluation au CNRS avec l'AERES d'aujourd'hui, il y a eu un changement énorme. En effet, l'AERES ne demande plus de projet scientifique pour les unités de la vague E. Les équipes donnent un bilan du passé. Le projet d'unité demandé par l'AERES doit être stratégique et non scientifique. Dans ce contexte, les organismes retrouvent le pilotage de l'évaluation. Or, les créations d'unité sont faites sur la base d'un projet. Le comité national doit demander aux unités de faire des projets.

En ce qui concerne les concours. CJ est contre le fléchage de poste quand il s'agit de flécher une équipe précise car la compétition est moindre (bien que ce soit compréhensible pour lorsque on a un petit vivier). On peut éventuellement faire du coloriage dans des domaines prospectifs.